

D'un musée, l'autre...

Jean-Pierre Duquette

Volume 5, Number 3, Spring 1980

Fernand Ouellette

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/200236ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/200236ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0318-9201 (print)

1705-933X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Duquette, J.-P. (1980). D'un musée, l'autre... *Voix et Images*, 5(3), 585–587.
<https://doi.org/10.7202/200236ar>

D'un musée, l'autre...

Le projet d'un Musée de l'homme d'ici, mis de l'avant par le ministère des Affaires culturelles, a fait couler ces récents mois beaucoup d'encre et de salive. Pour tout dire, on a assisté, au cours de l'automne 1979, à une véritable levée de boucliers: l'union sacrée a réuni à peu près tous les milieux intéressés, de près ou de loin, à la question d'un musée d'État et à la situation de l'art vivant.

On se souviendra d'abord combien le Musée du Québec était mal en point depuis quelques années déjà: le visiteur avait l'impression de collections plus ou moins laissées à l'abandon; mais surtout, dans l'attente d'on ne sait quelle transformation d'envergure, rien ne semblait tourner rond dans le grand édifice pompier du Parc des champs de bataille. Cette transformation, c'était un plan d'agrandissement en instance d'approbation aux Affaires culturelles. Pour mettre en valeur de façon cohérente les vastes collections du musée, pour loger décemment les services connexes, il fallait de toute évidence de nouvelles salles, des surfaces considérablement augmentées. C'est alors que germa l'idée de transformer le Musée du Québec en Musée de l'homme, sous l'impulsion prépondérante, à n'en pas douter, du ministre Vaugeois lui-même. Dans une entrevue accordée au chroniqueur du *Devoir*, René Viau, le 20 octobre 1979, le Ministre précisait sa conception du musée nettement influencée par ce qu'il avait vu ailleurs (le Musée d'anthropologie de Mexico, entre autres, qui semble l'avoir beaucoup frappé): ce concept d'un Musée de l'homme d'ici, c'est celui d'un musée anthropologique, « Parce que l'anthropologie, comme l'histoire sont des disciplines qui appellent les autres à un effort de synthèse. Cette science n'exclut rien », d'affirmer le Ministre. Celui-ci n'avait-il pas du reste affiché la couleur, dès son entrée en fonction aux Affaires culturelles, en déclarant tout de go: « La culture ce n'est pas les vieilleseries, ni les musées, mais l'expérience collective » (*Perspectives*, 20 mai 1978).

D'une logique implacable, ce projet invite à deux types de parcours, depuis deux points de départ; d'abord, du passé vers le présent: le territoire originel, les premiers occupants (« en passant, un hommage aux Amérindiens »...!), les immigrants et leur adaptation à l'espace géographique;

puis, « notre société actuelle, sa production, son originalité, sa création ». Ou bien, à l'inverse, la démarche pourrait débiter par l'art contemporain, pour remonter aux sources. Jusqu'ici, rien que de très louable.

Là où le bât blesse, c'est quand on songe à la portion congrue qui serait fatalement dévolue aux arts plastiques dans un tel musée. Que deviendraient les collections actuelles de tableaux, de gravures, de dessins, de sculptures ? L'échappatoire qui consisterait à reloger ces milliers d'objets au Musée du Séminaire s'effondre d'elle-même, à n'en pas douter. Une autre dimension du projet global, qui suscite justement les inquiétudes les plus vives, concerne la part faite à l'art contemporain au terme de ce remue-ménage.

Là-dessus, le document intitulé *Musées et muséologie au Québec*, rendu public fin novembre 1979, apporte en douce un semblant de réponse qui ne cesse d'étonner, à y bien réfléchir: « la future collection (nationale) comprendrait *un certain nombre* de créations contemporaines, sur lesquelles, faute de recul, il est toujours difficile de porter un jugement. (...) Sans pour autant être écartées du réseau des musées et autres établissements, elles seraient plutôt destinées à la diffusion dans les édifices et lieux publics qu'ils soient gouvernementaux ou non; elles pourraient aussi être louées, pour des périodes plus ou moins longues, à des individus ou à des organismes. *Non considérées à proprement parler comme des éléments constitutifs du patrimoine muséologique*, elles ne seraient pas soumises aux mêmes règles de conservation — ce qui ne les empêcherait pas de faire partie, le moment venu, du patrimoine muséologique » (souligné par moi). Voilà donc la vieille lune du jugement classique porté sur la création actuelle: tout comme pour Borduas, par exemple, attendons que les artistes soient morts pour juger leurs œuvres dignes d'entrer solennellement au musée. Il faudra d'abord que cette production « orne » et « décore » les palais de justice et autres « lieux publics » pendant quelques années de purgatoire. Quant à l'idée d'un service de location d'œuvres d'art, ce n'est pas la moindre des balivernes émaillant ce document.

Pas moins d'une trentaine de mémoires ont été préparés par autant de groupes ou d'individus et soumis au cours des audiences de novembre dernier. La quasi-unanimité de ces interventions rejette l'idée du « détournement » du Musée du Québec, ainsi que l'un des protestataires a défini le projet des Affaires culturelles. En général, on n'est certes pas contre l'idée d'un Musée de l'homme, à condition toutefois que ce ne soit pas au détriment de l'actuel musée des Plaines.

Sur le plan strictement scientifique, de sérieuses lacunes dans le programme du musée tel que présenté par le ministère ont été soulignées par la Société des professeurs de géographie et l'Association des archéologues du Québec qui dénoncent le concept même « d'homme d'ici ». Les archéologues, en particulier, rejettent avec raison la dimension à connotation forcément politique d'un musée qui aurait pour mission première « une participation consciente (...) à la démarche incessante du peuple québécois en quête de son identité ». Et ils montent en épingle les « connaissances

simplistes» des disciplines qu'on préconise pour constituer ce musée, de même que la vision limitée des réalités culturelles qui a présidé à l'élaboration du document. Et de toute façon, les archéologues refusent l'idée de transformer le Musée du Québec qui ne saurait devenir un véritable Musée de l'homme.

De son côté, la Société des musées québécois propose une définition précise et étoffée du véritable musée et de ses structures, après avoir fort pertinemment relevé une erreur fondamentale dans le projet des Affaires culturelles, qui risquerait de gauchir toutes les perspectives; le ministère suggère en effet qu'«Un musée est une institution culturelle qui conserve et véhicule des valeurs concrétisées dans des objets...» Alors que c'est très exactement l'inverse: à moins d'être idéologiquement orienté, le musée ne conserve pas des valeurs, mais des objets chargés de valeurs. La nuance n'est pas aussi jésuitique qu'on serait peut-être porté à le croire: de l'avis unanime des spécialistes internationaux, un musée est essentiellement un lieu où des objets sont collectionnés, conservés, étudiés et présentés. Mais évidemment, quand on a posé en guise de prémices que la culture «ce n'est pas les vieilleries, ni les musées...», l'orientation est toute tracée.

Un autre mémoire remarqué lors des audiences de novembre dernier a été celui de La Chambre blanche, regroupement d'une cinquantaine d'artistes de la région de Québec, qui existe depuis trois ans. Tout comme les Conseils de la peinture et de la sculpture, les artistes de Québec dénoncent la place dérisoire faite à l'art contemporain dans le projet du ministère, et ils récusent à leur tour son arrière-plan politique, tout en réclamant la création d'un véritable musée d'art à côté du musée général de l'homme: musée dynamique, doté de toutes les ressources que la muséologie de pointe peut mettre en œuvre pour rendre présent à la collectivité son patrimoine artistique.

Voilà donc un dossier capital pour l'avenir culturel québécois. Le branle-bas de l'automne 1979 n'aura-t-il été qu'un baroud d'honneur? Le rouleau-compresseur fonctionnariste aura-t-il raison, encore une fois, contre les avis largement exprimés? Affaire à suivre, de très près.

Jean-Pierre DUQUETTE